

Renseignements pratiques

DROITS D'INSCRIPTION

Tarif normal : **70€ TTC**

Gratuit pour les professeurs, maîtres de conférences, étudiants, jeunes chercheurs de l'université de Strasbourg

LIEU DU COLLOQUE

Nouveau Patio - 20 rue René Descartes - 67000 Strasbourg
Amphi Alain Beretz

ACCÈS DEPUIS L'AÉROPORT

Prendre le train jusqu'à la gare centrale de Strasbourg

ACCÈS DEPUIS LA GARE

Tram C direction Neuhof Rodolphe Reuss
Arrêt « Université »

CONTACT

Héloïse Hancke

Université de Strasbourg - FRU 6703

Tél. : 33(0)3 68 85 86 99 / Fax : 33(0)3 68 85 85 71

Courriel : fru6703-contact@unistra.fr

MANIFESTATION VALIDÉE AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE DES AVOCATS

N° déclaration d'activité : 4267 04090 67

1^{re} édition

ACTUALITÉ DES SOCIÉTÉS

15 juin 2018 | 13h30-17h00

IMMOBILIÈRES

organisé par le  Laboratoire **Droit, religion, entreprise et société** | DRES
de l'Université de Strasbourg

en partenariat avec

 LexisNexis


Institut des Métiers du Notariat

Compte tenu du nombre qu'elles représentent, les SCI sont d'une importance capitale dans la pratique du droit des sociétés. Elles sont «des structures sociales particulières» dans la mesure où il s'agit bien souvent d'une technique de détention d'un patrimoine immobilier. Dès lors, elles sont des instruments privilégiés du droit notarial et immobilier. Chaque année, praticiens et universitaires décryptent l'actualité jurisprudentielle et législative de ce domaine technique.

13H30 / OUVERTURE – PRÉSENTATION DE L'APRÈS-MIDI

Michel Storck, Professeur à l'Université de Strasbourg
Thibault de Ravel d'Esclapon, Maître de conférences à l'Université de Strasbourg

13H45 / LE LOGEMENT FAMILIAL DÉTENU PAR UNE SCI

Estelle Naudin, Professeur à l'Université de Strasbourg

14H15 / SCI ET DÉMEMBREMENT DE PROPRIÉTÉ

Nicolas Kilgus, Maître de conférences à l'Université de Franche-Comté

14H45 / SCI ET DROIT FISCAL

Stéphane Fagot, Notaire, chargé d'enseignement à l'Université de Strasbourg

15H15 / PAUSE

15H30 / LE RETRAIT ET EXCLUSION DE L'ASSOCIÉ D'UNE SCI

Michel Storck, Professeur à l'Université de Strasbourg

16H00 / LA SÛRETÉ CONSENTIE PAR UNE SCI POUR GARANTIR POUR LA DETTE D'AUTRUI

Thibault de Ravel d'Esclapon, Maître de conférences à l'Université de Strasbourg

16H30 / LES NULLITÉS DANS LES SCI

Jean-Marie Ohnet, Notaire, professeur conventionné de l'Université de Strasbourg

17H00 / PROPOS CONCLUSIFS

Jean-Marie Ohnet, Notaire, professeur conventionné de l'Université de Strasbourg